

**SEANCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 JUIN 2020****CONVENTION LOCALE DE PARTENARIAT
Commerce 2020-2022**

Nombre de Membres Elus :	100
Nombre de Membre Elus en exercice :	78
Quorum :	39
Nombre de Membres Elus présents :	46

Membres élus présents :

BANCEL Denis ; BENCHARAA Myriam ; BERTHE Christian ; BETTANT CURAN Bénédicte ; BOBIN Nathalie ; BOUVIER Dominique ; BUGUET Daniel ; CHAVENT Yves ; COIRO Jacques ; COLLOT Philippe ; CORNEC Jocelyne ; DAMON Anne ; DESBENOIT Marie-Claude ; DUVERT Guillaume ; FARRER Nicolas ; FOSSI Frédéric ; GALERA Evelyne ; GARCIN Eric ; GIRMA Vincent ; GRECO JAUFFRET Annabelle ; GRENIER Jérôme ; GUERAND Philippe ; JOLY Jean-Michel ; LARDON Pierre ; LOCTIN Daniel ; MADELRIEUX Véronique ; MAIER Jean-Louis ; MALAVAL Philippe ; MARGUIN Christophe ; MOUGIN Jean ; PAIN Henri ; PARAT Patrick ; PARAVY-ATLAN Céline ; PELEN Luc ; PELESZEZAK Céline ; POBE Philippe ; POLIDORI Claude ; POLY Régis ; POMMIER Yves ; PRADINES Nathalie ; RAEVEL Thierry ; ROMESTANT Denise ; SOURY Sophie ; THION Elisabeth ; VALENTIN Philippe ; VILLARD Hélène.

Membres associés présents :

BUCLON Pascal ; COQUARD Jean-Michel ; DALAUDIERE Frédéric ; DE RIEDMATTEN Antoine ; DUPRE Véronique ; LACROIX Patrick ; MARIAUX Hervé ; MONTCHALIN Philippe ; SANIAL Alain ; TARLIER Bruno ; VALENTE Léonard.

I- Le contexte

Partenaire : Association Vitrites de Roanne

Autres signataires : Ville de Roanne – Association Vitrites de Roanne – CMA

Sur la base d'une volonté forte et conjointe des commerçants et acteurs économiques locaux, la présente convention associant la Ville de Roanne, les deux Chambres Consulaires et l'Association des Vitrites de Roanne est reconduite depuis 1996.

Celle-ci permet notamment de soutenir **la dynamique commerciale locale**, portée par l'Association des Vitrites de Roanne et **la démarche de management de Ville** à laquelle la CCI est associée.

L'objectif commun est de miser sur le commerce pour renforcer l'attractivité de la ville, regagner des habitants et favoriser le développement économique local. A ce jour, les Vitrites de Roanne fédèrent plus de 200 commerçants, déploient un programme important de communication et d'animations à l'échelle de la zone de chalandise (180 000 habitants). Elles ont déployé des outils marketing professionnels (carte de fidélité collective et exploitation d'un fichier clients de plus de 10 000 adresses, système de livraisons mutualisé...), ont commercialisé cette année plus de 700 000 € de chèques cadeaux. Les Vitrites disposent d'une boutique en centre-ville partagée avec le gestionnaire des transports urbains et ont été chargées de porter pour l'ensemble du territoire roannais la place de marché www.achetezenroannais.fr. Enfin, les Vitrites de Roanne sont un partenaire important en matière d'urbanisme commercial (elles ont porté des recours à l'encontre de centre de marque ou de retail park et sont force de proposition pour l'implantation d'un centre commercial en centre-ville, etc.). Les Vitrites viennent aussi en appui à d'autres unions commerciales du territoire (Charlieu ou Le Coteau).

Les Vitrites de Roanne sont aujourd'hui un modèle pour de nombreuses villes à l'échelle nationale. L'outil de gestion des chèques cadeaux créé à Roanne est aujourd'hui déployé dans une cinquantaine de villes ou territoires dans toute la France. Depuis 2010, les Vitrites de Roanne et la CCI proposent par l'intermédiaire de CCI Formation deux sessions de formation qui ont rassemblé au total près de 300 personnes (managers de villes, conseillers commerces, présidents d'UC, élus locaux, animateurs Fisac, etc.), sans compter les interventions en plénières lors de colloques ou forums par exemple.

Les Vitrites et signataires de la Convention participent à de nombreux réseaux (Vitrites de France et d'Europe, Centre-Ville en mouvement, etc.).

Le budget de l'Association est de l'ordre de 230 000 à 250 000€ selon les années en grande partie autofinancés 77 500 € sont apportés par les partenaires institutionnels et privés (Crédit Agricole, Mutuelle Eovimcd pour 13 500€). Le reste, soit plus de 60 % provient des participations des entreprises (adhésions, cotisations carte ou place de marché, commissions sur les chèques et des ressources propres). La participation respective des partenaires a évolué dans le temps, à l'origine la participation de la Ville et de la CCI étaient identiques.

La participation de la CCI Lyon Métropole s'élève désormais à 22 000 € pour 2020 (sous réserve du vote du budget pour les années 2021 et 2022).

Un des objectifs actuels est d'atteindre une plus grande autonomie financière de l'Association à moyen terme sachant qu'elle est déjà parvenue à dégager un autofinancement conséquent. L'autre objectif est de capitaliser sur les outils développés pour en faire bénéficier d'autres Unions commerciales (les chèques cadeaux par exemple sont déjà utilisables à Charlieu et au Coteau grâce à un partenariat avec ces associations, etc.).

A noter que la Ville de Roanne est engagée dans le dispositif Action Cœur de Ville. Cette convention, combinée à une gouvernance historique Sur l'urbanisme commercial et à une politique volontariste de la Ville ont abouti à des vrais résultats sur la dynamique du commerce à Roanne. En comparaison de la situation de nombreuses villes de la même, taille (diversité de l'offre commerciale, niveau d'activité, faible vacance commerciale)

II- Enjeux pour la CCI

Cette Convention d'une durée de 3 ans (à compter du 1^{er} janvier 2020) est la base de notre coopération avec la Ville de Roanne et ses partenaires. Elle permet à la fois de prendre en compte le soutien à la dynamique des Vitrites de Roanne, la place de marché « Achetezenroannais » ouverte à l'ensemble des entreprises du bassin et la démarche de management de ville. C'est également une porte d'entrée pour la gouvernance sur l'urbanisme commercial et le suivi du dossier Action Cœur de Ville.

III- Conclusions et suites à donner

L'Assemblée générale est sollicitée pour valider la signature de cette convention.

Décision de l'Assemblée générale.

Cette résolution est prise à l'unanimité des membres présents.

Fait à Lyon, le 30 juin 2020
Pour extrait certifié conforme
Le Directeur Général



Xavier PELLETIER